

# Les Dossiers

n° 34  
juin 2012

## Bilan économique

2011



De nombreux indicateurs économiques confirment que 2011 n'aura pas été une année de reprise de l'activité en Auvergne. Certes les services marchands continuent leur progression, mais la situation dans les autres secteurs évolue peu par rapport à 2010 quand elle ne se dégrade pas, comme dans la construction. L'emploi salarié stagne et le marché du travail se dégrade légèrement.

Dans ce contexte, les comparaisons avec les autres régions, confrontées souvent aux mêmes constats, prennent tout leur sens. C'est l'objectif poursuivi par l'Insee en donnant désormais à cette publication annuelle un contenu davantage harmonisé entre régions. Le « Bilan économique » succède ainsi à « L'Année économique et sociale ». Publiée cette année en juin, en raison de la période de réserve électorale, cette publication sera disponible plus précocement lors de sa prochaine édition.

Le « Bilan économique » est le fruit d'un travail conjoint de la direction régionale de l'Insee et de plusieurs services régionaux de l'État. Réunies dans cet ouvrage, leurs contributions mettent en valeur la complémentarité et la richesse des informations détenues par chacun des partenaires.

Coordonné et publié par la direction régionale de l'Insee, ce bilan de l'année 2011 a été réalisé avec la participation de :

- la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;
- la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ;
- la Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement.

Je remercie tous les auteurs qui ont contribué à la réalisation de cette publication.

Arnaud STÉPHANY  
Directeur régional de l'Insee

**Directeur de la publication**

> Arnaud STÉPHANY  
Directeur régional de l'Insee

**Rédaction en chef**

> Anna MESPOULHÈS  
> Daniel GRAS

**Composition et mise en page**

> Insee

[www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)

> Toutes les publications accessibles en ligne

**Création maquette**

> Free Mouse

**Crédit photo**

> Insee Auvergne

  
**INSEE**  
AUVERGNE  
3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09



## Sommaire

### Bilan économique 2011

#### Conjoncture

Synthèse nationale

p. 2

Synthèse régionale

p. 3

#### Secteurs

Construction

p. 4

Agriculture

p. 6

Transports

p. 8

Tourisme

p. 10

Démographie d'entreprises

p. 12

#### Marché du travail

Emploi

p. 14

Chômage

p. 15

Politiques de l'emploi

p. 16

*En 2011, le produit intérieur brut augmente de 1,7 %. La reprise de l'investissement des entreprises et la reconstitution de leurs stocks ont porté cette croissance, tandis que les dépenses de consommation progressaient faiblement. L'emploi marchand affiche une progression plus faible qu'un an auparavant.*

### Le PIB progresse

En 2011, la croissance de l'économie française se maintient : le produit intérieur brut (PIB) progresse de + 1,7 % en moyenne annuelle, au même rythme qu'en 2010. La croissance est soutenue par la demande des entreprises : leurs dépenses d'investissement accélèrent et elles reconstituent leurs stocks. Importations et exportations augmentent de concert, si bien que les échanges extérieurs sont neutres sur la croissance.

### L'investissement accélère

L'investissement augmente de nouveau en 2011 (+ 3,5 % après + 1,2 % l'année précédente). Son niveau reste toutefois inférieur à celui de 2007. Ce dynamisme est porté par les entreprises, financières (+ 8,2 % après - 12,2 %) comme non financières (+ 5,1 % après + 6,3 %), qui contribuent conjointement à hauteur de 0,6 point à la croissance du PIB. De même, l'investissement des ménages progresse (+ 3,1 %) : c'est la première fois depuis 2007. A contrario, les dépenses d'investissement des administrations publiques reculent de nouveau, bien que moins fortement qu'en 2010 (- 1,9 % après - 8,1 %).

### La consommation des ménages croît faiblement

Alors qu'elles étaient le principal facteur de hausse de la demande en 2010, les dépenses de consommation des ménages sont atones en 2011 (+ 0,3 %) et en décélération par rapport à l'année précédente (+ 1,4 %). Du fait de la relative douceur de l'hiver, les dépenses en énergie-eau-déchets (notamment gaz et électricité) et en produits raffinés (notamment fioul et propane pour le chauffage) sont en recul : respectivement - 9,0 % et - 2,6 %. Ces baisses contribuent pour moitié au ralentissement d'ensemble de la consommation des ménages. Les dépenses en autres biens ralentissent légèrement, toujours soutenues par le dynamisme des achats de biens d'équipement (+ 6,8 % après + 7,2 %). Les dépenses de services décélèrent quelque peu (+ 0,9 % après + 1,1 % en 2010). Les ménages maintiennent par précaution leur épargne à un niveau élevé. En 2011, leur taux d'épargne s'établit à 16,1 % mais ne progresse que de + 0,2 point par rapport à l'année précédente.

### Le pouvoir d'achat ralentit

Sur l'année 2011, le revenu disponible brut (RDB) nominal des ménages a augmenté de 2,6 % (après + 2,0 % en 2010). Dans le même temps, la hausse du prix de la dépense de consommation atteint + 2,1 % (contre + 1,1 % en 2010). Ainsi le pouvoir d'achat du RDB ralentit : + 0,5 % après + 0,9 % l'année précédente. Mesuré par unité de consommation, ce qui permet de le ramener à un niveau individuel, il baisse de 0,1 % alors qu'il augmentait de 0,3 % en 2010.

### L'emploi marchand en baisse au second semestre

L'emploi salarié marchand non agricole a progressé en 2011, mais moins qu'en 2010 : 67 000 postes ont été créés (+ 0,4 %) contre 102 000 l'année précédente (+ 0,6 %). Il a été dynamique au premier semestre 2011 (+ 121 000) avant de reculer au second semestre (- 54 000). L'emploi marchand avait surpris par sa bonne tenue relative pendant la crise, au regard de la dégradation de l'activité, et par son dynamisme dès le début de l'année 2010 au moment de la reprise. Cette évolution plus favorable de l'emploi a duré jusqu'à mi-2011. Elle s'est depuis inversée : au second semestre, l'emploi marchand a reculé davantage que ne le laissait attendre l'évolution de l'activité. La nette contraction de l'emploi intérimaire a fortement contribué à ce recul.

Au premier semestre 2011, et pour la première fois depuis 10 ans, l'industrie a créé des emplois. Avec le ralentissement de l'activité, l'emploi industriel (hors intérim) a reculé de nouveau au second semestre 2011. Cette détérioration apparaît encore plus marquée si l'on tient compte de l'évolution du nombre d'intérimaires en mission dans le secteur. Alors que le taux de recours à l'intérim dans l'industrie avait retrouvé au premier trimestre 2011 son niveau d'avant crise, de l'ordre de 7 %, il a fortement chuté depuis. Le nombre d'intérimaires dans l'industrie a reculé dès le deuxième trimestre 2011 (- 1 000 postes) et la baisse s'est ensuite accentuée au second semestre 2011 (- 20 000 intérimaires). Dans la construction, la reprise de l'emploi n'a pas véritablement eu lieu. Les destructions d'emploi se sont ainsi poursuivies tout au long de l'année 2010 alors même que les autres secteurs marchands recommençaient à créer des emplois. Au premier semestre 2011, alors que l'activité du secteur regagnait en dynamisme, l'emploi est resté orienté à la baisse. Le recul des effectifs dans la construction a été plus fort au second semestre.

En 2011, le commerce et les services marchands ont soutenu l'emploi avec 81 000 créations de postes. Après plusieurs semestres de hausse continue, l'emploi dans le secteur tertiaire a toutefois reculé au second semestre 2011. Cette baisse provient essentiellement du recul de l'intérim. En effet, l'emploi intérimaire, qui est comptabilisé dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel sont réalisées les missions, a reculé de 34 000 postes durant le second semestre 2011. Il avait enregistré une croissance dynamique en 2010 avant de ralentir au premier semestre 2011. Dans le tertiaire hors intérim, l'emploi a légèrement reculé fin 2011. Après avoir baissé de 0,5 point entre fin 2009 et mi-2011, le taux de chômage en France métropolitaine a progressé de 0,3 point au second semestre 2011. Il atteint 9,4 % de la population active fin 2011, soit 2,7 millions de chômeurs. La hausse du chômage touche principalement les hommes de moins de 50 ans. ■

### Extraits de :

- - « La fièvre tombe, le rétablissement sera lent », Note de conjoncture, mars 2012, Insee
- - « Les comptes de la nation en 2011 », Insee Première n° 1401, mai 2012, Insee

*En Auvergne, la reprise économique ne s'est pas vraiment confirmée en 2011. Les autorisations de construire se réorientent à la baisse tandis que les mises en chantier progressent encore sous l'effet des permis plus nombreux délivrés l'année précédente. Dans le secteur des transports, le marché automobile poursuit son repli. Les caprices de la météo ont été moins dommageables que prévu pour la production agricole, qui bénéficie d'une relative bonne tenue des prix. Le régime de l'auto-entrepreneuriat, en perte de vitesse, porte un coup de frein aux créations d'entreprises. L'emploi salarié marchand auvergnat augmente faiblement mais le taux de chômage régional s'inscrit à la hausse. Enfin, la saison touristique est satisfaisante pour l'hôtellerie auvergnate mais plutôt morose pour les campings.*

### Des bilans contrastés pour la construction, les transports et l'agriculture

L'année 2011 est contrastée pour la construction auvergnate. Les logements autorisés se réorientent à la baisse (- 4,1 %) après une année de reprise. Ce repli touche aussi bien le secteur individuel que le secteur collectif, qui avait connu une forte progression en 2010. Les mises en chantier progressent annuellement de 7,3 % et plus fortement pour les appartements que pour les maisons individuelles. L'Auvergne décroche toutefois de la tendance nationale pour les autorisations comme pour les mises en chantier. Les bâtiments non résidentiels affichent un certain dynamisme avec une augmentation annuelle de 25,5 % des surfaces autorisées et un accroissement de 15,7 % des surfaces de locaux commencés.

Dans le secteur des transports, la baisse du marché automobile se poursuit. L'année a été marquée par la fin de la prime à la casse et la réduction du bonus écologique, qui ont freiné les immatriculations de voitures particulières (- 3,2 % par rapport à 2010). Le marché du véhicule utilitaire routier est lui aussi en baisse. En revanche, la tendance haussière des immatriculations de véhicules industriels se confirme. Dans le transport aérien, le nombre de passagers augmente dans presque tous les aéroports auvergnats.

Dans l'agriculture, la production a moins souffert que prévu du profil météo atypique de 2011. La sécheresse a plus affecté les cultures d'hiver et les prairies que les cultures de printemps. Ses effets sur les résultats économiques ont été amortis par la bonne tenue des prix. L'année 2011 est plutôt favorable aux productions animales en dépit de la poursuite de la hausse des coûts de production. Le revenu prévisionnel apparaît en léger repli par rapport à 2010.

### La création d'entreprises freinée par l'essoufflement du régime de l'auto-entrepreneur

Au cours de l'année 2011, 8 064 entreprises ont été créées en Auvergne, soit près de 14 % de moins que l'année précédente. Cette baisse est plus

marquée qu'au niveau métropolitain. Elle s'explique principalement par le recul des créations d'auto-entreprises, qui s'effectuent sous le régime d'entreprise individuelle. En revanche, les créations sous forme de société sont orientées à la hausse. Tous les secteurs enregistrent un recul des créations. Les créations d'entreprises sont en baisse dans tous les départements auvergnats ; le Cantal est cependant moins touché.

En termes de défaillances d'entreprises, le bilan est plus satisfaisant. Elles diminuent plus fortement en Auvergne (- 11,7 %) qu'en France métropolitaine (- 2,8 %). La plupart des secteurs bénéficient de cette tendance favorable, exception faite des services aux entreprises en Auvergne.

### Une légère dégradation du marché du travail

En 2011, l'emploi salarié marchand progresse légèrement en Auvergne, à un rythme moins élevé qu'au niveau de la France métropolitaine. Sa croissance continue d'être portée par les services marchands et dans une moindre mesure par l'industrie et le commerce. En revanche, le repli des effectifs salariés se poursuit dans la construction. Au niveau départemental, seul le Puy-de-Dôme profite d'une amélioration de l'emploi.

En Auvergne comme sur l'ensemble de la métropole, l'année se solde par une hausse du taux de chômage de 0,1 point. 8,4 % de la population active régionale est ainsi concernée, contre 9,4 % en moyenne nationale. Le département de l'Allier connaît une évolution conforme à la tendance régionale. Dans le Cantal et la Haute-Loire, le taux de chômage se détériore sensiblement. Dans le Puy-de-Dôme, il reste stable.

Le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 5,6 % sur un an, contre 5,3 % en moyenne nationale. Les femmes et les demandeurs les plus âgés contribuent largement à cette hausse. Le nombre de chômeurs de longue durée progresse peu ; ces derniers représentent cependant plus de 40 % des inscrits.

Dans ce contexte, l'État a relancé les dispositifs spécifiques des politiques d'emploi en particulier au cours du second semestre. Plus de 21 300 nouveaux bénéficiaires ont perçu une aide publique à l'insertion en 2011, soit toutefois 500 de moins que l'année précédente. Les entrées en contrat d'apprentissage progressent, en particulier pour les contrats de courte durée.

### Une saison touristique plus satisfaisante pour les hôtels que pour les campings

Comme l'année précédente, la fréquentation des hôtels a continué de progresser. En revanche, l'activité des campings s'est dégradée, victime d'une météo maussade en juillet. Les touristes ont, cette année, plus particulièrement favorisé l'hôtellerie et le camping haut de gamme. ■



## Une année 2011 contrastée :

### prudence dans le secteur du logement, reprise dans le non résidentiel

En 2011, en Auvergne, les logements autorisés se réorientent à la baisse après une année de reprise. Le secteur individuel se replie de même que le secteur collectif, qui avait connu une forte progression en 2010. Les logements en résidence amortissent toutefois la tendance baissière. Les mises en chantier progressent, plus fortement pour les appartements que pour les maisons individuelles. L'Auvergne décroche cependant de la tendance nationale pour les autorisations comme pour les mises en chantier. La construction de bâtiments non résidentiels affiche quant à elle un certain dynamisme.

#### Retour à la baisse des autorisations de logements ordinaires

Au cours de l'année 2011, 7 711 logements ont été autorisés en Auvergne, ce qui représente une diminution de 4,1 % par rapport à l'année précédente. Alors que la reprise enregistrée en 2010, après une année historiquement basse, s'inscrivait dans la tendance nationale, l'Auvergne décroche en 2011 par rapport à la France où les autorisations progressent de 17,9 %. Cependant, dans notre région, les logements en résidence<sup>(1)</sup>, qui représentent 7,5 % des autorisations de logements, progressent de 63,7 % et amortissent la tendance baissière.

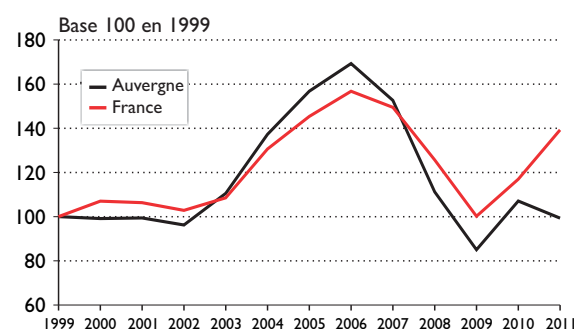
Avec 7 130 autorisations en 2011, les logements ordinaires (hors résidences) baissent au niveau régional de 7,2 %, alors qu'ils progressaient de 25,9 % en 2010. Le secteur locatif social et la promotion privée soutiennent la conjoncture de l'année en secteur urbain, en particulier sur l'agglomération clermontoise qui regroupe 22,5 % des autorisations auvergnates.

En 2011, avec 5 254 maisons autorisées, le secteur de la construction individuelle enregistre une diminution de 4,4 % contre une hausse de 5,4 % au ni-

veau national. En Auvergne près de trois autorisations sur quatre sont délivrées pour des maisons individuelles. La conjoncture de ce secteur diffère selon les départements, avec des baisses de 2,8 % pour le Puy-de-Dôme, 8,4 % pour l'Allier et 16,9 % pour le Cantal, alors que la Haute-Loire connaît une augmentation de 4,2 %.

Après deux années de repli sévère, les autorisations de construire des appartements avaient connu, en 2010, une progression annuelle remarquable de 70,6 %, très supérieure à celle enre-

#### Évolution du nombre de logements ordinaires autorisés entre 1999 et 2011



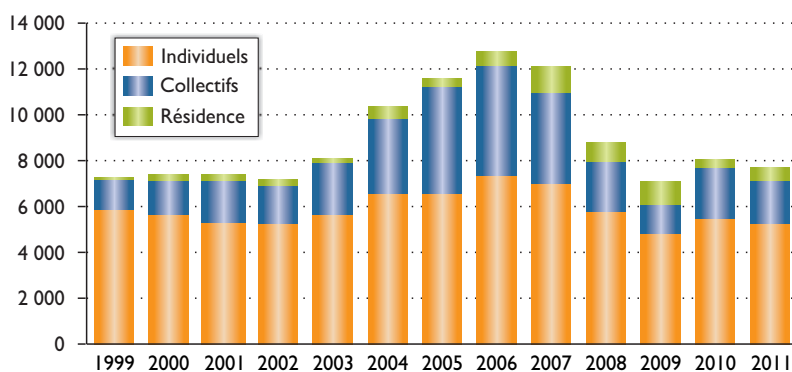
Source : Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Auvergne - SIT@DEL2

gistrée au plan national. Avec 1 876 appartements autorisés en 2011, le secteur collectif, très concentré géographiquement, se replie en Auvergne de 14,2 % mais conserve un niveau important. Au niveau national, le secteur collectif progresse fortement (+ 37,3 % en 2011).

#### Les mises en chantier repartent à la hausse et plus fortement dans le secteur collectif

Les impacts de la crise économique sur la construction en Auvergne ont conduit à une forte baisse du volume des ouvertures de chantier en 2009, resté quasi stable en 2010. Conséquence du décalage temporel existant entre délivrance de permis et réalisation, les bons résultats des autorisations de 2010 se répercutent sur les mises en chantier déclarées de la région en 2011. Avec 6 742 logements, elles progressent de 7,3 % par rapport à 2010. Le nombre de logements ordinaires augmente de 6,2 %. La dynamique régionale, bien qu'orientée favorablement, n'apparaît pas de même ampleur que celle observée pour l'ensemble de la France (ensemble des logements : + 21,8 % ; logements ordinaires : + 21,6 %). Les ouvertures de chantier auvergnates progressent davantage pour les appartements (+ 13,2 %) que pour les maisons individuelles (+ 4,1 %). Ces évolutions sont

#### Évolution du nombre de logements autorisés en Auvergne



Source : Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Auvergne - SIT@DEL2

plus faibles que celles observées au niveau national (respectivement + 33,9 % et + 11,8 %). L'orientation relative aux mises en chantier de logements ordinaires diffère selon les départements. Dans l'Allier et le Cantal, elles sont en repli de 9,6 % et 2,8 % par rapport à 2010.

## Évolution de la construction de logements

|                        | Logements autorisés |                     | Logements commencés |                     |
|------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|                        | Nombre en 2011      | Évolution 2011/2010 | Nombre en 2011      | Évolution 2011/2010 |
| <b>Allier</b>          |                     |                     |                     |                     |
| Logements ordinaires   | 1 302               | - 1,8 %             | 1 039               | - 9,6 %             |
| dont individuels       | 1 083               | - 8,4 %             | 935                 | + 1,9 %             |
| collectifs             | 219                 | + 52,1 %            | 104                 | - 55,0 %            |
| Logements en résidence | 252                 | nc                  | 149                 | + 1 141,7 %         |
| <b>Total logements</b> | <b>1 554</b>        | <b>+ 17,2 %</b>     | <b>1 188</b>        | <b>+ 2,3 %</b>      |
| <b>Cantal</b>          |                     |                     |                     |                     |
| Logements ordinaires   | 787                 | + 3,8 %             | 629                 | - 2,8 %             |
| dont individuels       | 570                 | - 16,9 %            | 552                 | - 6,9 %             |
| collectifs             | 217                 | + 201,4 %           | 77                  | + 42,6 %            |
| Logements en résidence | 16                  | nc                  | 0                   | nc                  |
| <b>Total logements</b> | <b>803</b>          | <b>+ 5,9 %</b>      | <b>629</b>          | <b>- 2,8 %</b>      |
| <b>Haute-Loire</b>     |                     |                     |                     |                     |
| Logements ordinaires   | 1 252               | - 6,2 %             | 1 175               | + 23,9 %            |
| dont individuels       | 1 080               | + 4,2 %             | 908                 | + 12,7 %            |
| collectifs             | 172                 | - 42,5 %            | 267                 | + 88,0 %            |
| Logements en résidence | 140                 | + 4 566,7 %         | 4                   | - 85,2 %            |
| <b>Total logements</b> | <b>1 392</b>        | <b>+ 4,0 %</b>      | <b>1 179</b>        | <b>+ 20,9 %</b>     |
| <b>Puy-de-Dôme</b>     |                     |                     |                     |                     |
| Logements ordinaires   | 3 789               | - 11,2 %            | 3 298               | + 8,6 %             |
| dont individuels       | 2 521               | - 2,8 %             | 2 207               | + 4,9 %             |
| collectifs             | 1 268               | - 24,2 %            | 1 091               | + 17,1 %            |
| Logements en résidence | 173                 | - 50,9 %            | 448                 | - 3,9 %             |
| <b>Total logements</b> | <b>3 962</b>        | <b>- 14,2 %</b>     | <b>3 746</b>        | <b>+ 7,0 %</b>      |
| <b>Auvergne</b>        |                     |                     |                     |                     |
| Logements ordinaires   | 7 130               | - 7,2 %             | 6 141               | + 6,2 %             |
| dont individuels       | 5 254               | - 4,4 %             | 4 602               | + 4,1 %             |
| collectifs             | 1 876               | - 14,2 %            | 1 539               | + 13,2 %            |
| Logements en résidence | 581                 | + 63,7 %            | 601                 | + 19,0 %            |
| <b>Total logements</b> | <b>7 711</b>        | <b>- 4,1 %</b>      | <b>6 742</b>        | <b>+ 7,3 %</b>      |

nc : données non connues

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne - SIT@DEL2

Dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, elles progressent de 8,6 % et 23,9 %.

## Progression des surfaces autorisées et commencées dans le non résidentiel

En 2011, après trois années de baisse consécutives, la construction non résidentielle enregistre une hausse en Auvergne. 907 187 m<sup>2</sup> ont été autorisés soit une augmentation de 25,5 % par rapport à 2010. Cette progression est plus élevée qu'au plan national (+ 7,3 %). Les secteurs du stockage et du commerce, qui représentent les troisième et second postes en superficie autorisée avec 18,5 % et 20 % de la surface totale régionale, connaissent des hausses proches de 70 %. Le secteur des bureaux enregistre une augmentation annuelle comparable de 68,5 %. Les locaux industriels, poste le plus important et qui représente 21,8 % des surfaces totales autorisées, progressent de 23,9 % après avoir connu une hausse très importante en 2010. Certains secteurs affichent toutefois des surfaces autorisées en baisse par rapport à 2010 : - 7,6 % pour les bâtiments publics ou d'intérêt collectif, - 11,5 % pour l'artisanat, - 11,8 % pour l'exploitation agricole ou forestière et - 24,1 % pour l'hébergement hôtelier.

Avec 593 431 m<sup>2</sup>, les surfaces de bâtiments non résidentiels commencées progressent de 15,7 % par rapport aux superficies de 2010. Cette dynamique inverse les tendances baissières des années précédentes sans toutefois permettre de retrouver le niveau observé en 2009 (696 191 m<sup>2</sup>). Les secteurs du stockage, du commerce et des bureaux connaissent des hausses importantes. Les locaux d'exploitation agricole ou forestière et d'artisanat enregistrent des augmentations annuelles de plus faible ampleur. Les bâtiments publics ou d'intérêt collectif, ceux des secteurs industriel et ceux de l'hébergement hôtelier sont en revanche orientés à la baisse. ■

Jean-Yves POUYET,  
Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

## Évolution de la construction de bâtiments non résidentiels par secteur

|                                       | Surfaces autorisées en m <sup>2</sup> en 2011 | Évolution 2011/2010 | Surfaces commencées en m <sup>2</sup> en 2011 | Évolution 2011/2010 |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------|---------------------|
| Hébergement hôtelier                  | 19 926                                        | - 24,1 %            | 13 557                                        | - 32,5 %            |
| Bureaux                               | 85 999                                        | + 68,5 %            | 72 281                                        | + 150,3 %           |
| Commerce                              | 181 410                                       | + 70,7 %            | 124 358                                       | + 81,7 %            |
| Artisanat                             | 47 562                                        | - 11,5 %            | 25 816                                        | + 14,7 %            |
| Industrie                             | 198 274                                       | + 23,9 %            | 81 016                                        | - 25,4 %            |
| Exploitation agricole ou forestière   | 72 157                                        | - 11,8 %            | 59 772                                        | + 11,9 %            |
| Entrepôts                             | 167 823                                       | + 70,4 %            | 75 757                                        | + 51,8 %            |
| Service public ou d'intérêt collectif | 134 036                                       | - 7,6 %             | 140 874                                       | - 12,5 %            |
| <b>Total</b>                          | <b>907 187</b>                                | <b>+ 25,5 %</b>     | <b>593 431</b>                                | <b>+ 15,7 %</b>     |

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne - SIT@DEL2

(1) Les logements se répartissent entre logements ordinaires et logements en résidence. Au sein des logements ordinaires, on distingue les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs. Les logements en résidence (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

## Agriculture : un profil météo atypique aux conséquences moins négatives que prévu sur la production

*La sécheresse de l'année 2011 a plus affecté les cultures d'hiver et les prairies que les cultures de printemps. Ses effets sur les résultats économiques ont été amortis par la bonne tenue des prix. L'année 2011 est plutôt favorable aux productions animales en dépit de la poursuite de la hausse des coûts de production. Le revenu prévisionnel serait en léger repli par rapport à 2010.*

### Une météo atypique

Le printemps 2011 a été exceptionnellement chaud et sec, dépassant celui de 1976 qui reste la référence de la sécheresse dans les mémoires des agriculteurs. Au contraire, le début d'été se caractérise par une pluviométrie exceptionnellement élevée. Enfin, l'automne 2011 restera comme le plus doux de ces dernières années avec des précipitations largement déficitaires en octobre. Malgré le retour des pluies en décembre, le déficit pluviométrique annuel atteint 18 %.

### Les cultures d'hiver et les prairies ont été plus pénalisées que les cultures de printemps

La sécheresse printanière a largement hypothéqué le potentiel de production des cultures d'hiver et des prairies alors que l'été pluvieux a été plutôt bénéfique aux cultures de printemps. Le blé reste la principale culture d'hiver en Auvergne avec 108 900 hectares (ha) mis en culture

en 2011, suivi par le triticale (37 350 ha) et le colza (18 200 ha). Les emblavements en blé et en orge sont en recul par rapport à 2010 (respectivement - 2 % et - 10 %). En revanche, les surfaces de triticale et de colza progressent de 3 %. La production de ces cultures a été très hétérogène, variant en fonction de la réserve en eau des sols. Les rendements moyens régionaux sont médiocres, en retrait de 5 à 10 quintaux à l'hectare (q/ha) par rapport à l'année 2010 et en dessous des moyennes quinquennales (- 4 à - 5 q/ha).

Les fortes précipitations de juillet ont été au contraire salvatrices pour les cultures de printemps : maïs grain (37 350 ha), tournesol (10 800 ha) et betterave industrielle (4 800 ha). L'augmentation de ces emblavements sur 2010 est respectivement de 5 %, 2 % et 7 %. Ces cultures présentent des rendements équivalents voire supérieurs à ceux de 2010 et aux moyennes quinquennales. L'apport de l'irrigation permet un rendement régional du maïs grain de 94 q/ha, en hausse de 2 q/ha sur l'an passé. En betterave, le record de 2007 est dépassé pour atteindre 90 tonnes à l'hectare.

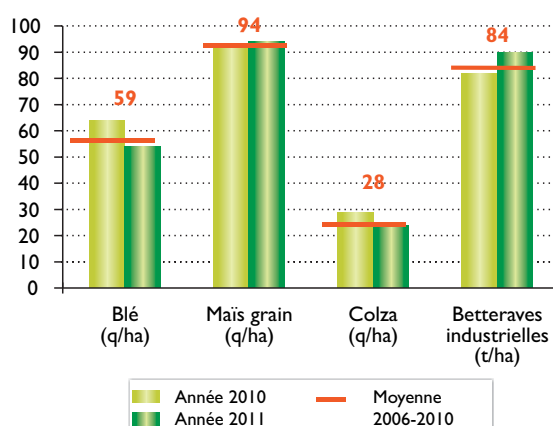
Les prix de vente moyens des productions végétales entre juillet et décembre sont en léger retrait par rapport à 2010, mais bien supérieurs aux moyennes quinquennales 2006-2010. Le prix du blé se situe 10 % en dessous de celui de l'an passé sur la même période mais 9 % au-dessus de la moyenne quinquennale.

### Les productions animales bénéficient de prix attractifs

Depuis janvier 2011, la production laitière est en constante progression avec près de 3 % d'augmentation des livraisons à l'industrie. Au niveau départemental, l'Allier connaît une progression annuelle de 6 %, le Cantal et la Haute-Loire se situent respectivement à 3 et 4 %. Seul le Puy-de-Dôme assure des livraisons stables. Le prix moyen 2011 s'établit à 0,33 €/litre, soit 9 % de plus que l'an dernier. Le troupeau laitier auvergnat réduit encore ses effectifs de près de 3 % par rapport à 2010. Au niveau national, cette baisse est moins accentuée (- 1 %).

Pour les bovins viande, la prospection de nouveaux débouchés vers le pourtour méditerranéen (Algérie, Tunisie, Maroc, Liban et Turquie) a permis de soutenir très fortement les cours en 2011 alors que les marchés traditionnels vers l'Italie et l'Espagne étaient en retrait. Avec un peu moins de 243 000 têtes, le volume des animaux exportés en 2011 progresse de 9 % et représente ainsi 21 % du total national. Ce volume dépasse de 12 % la moyenne quinquennale. Les brouillards mâles constituent les deux tiers des exportations. Leurs cours moyens

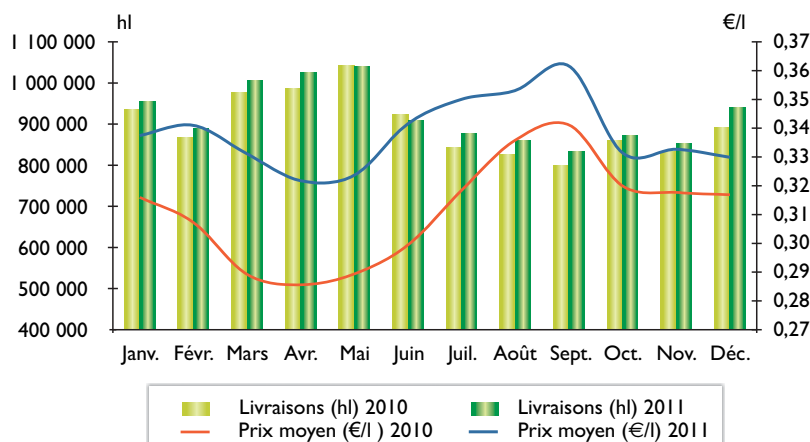
### Rendements des principales cultures



Sources : Agreste, Statistique agricole annuelle



## Comparaison des livraisons et prix du lait de vache 2010-2011



Sources : Agreste, Statistique agricole annuelle

sont quasiment au même niveau qu'en 2010 et légèrement supérieurs à la moyenne quinquennale. En hausse de 0,7 % à 1,8 % selon les catégories, les cours des femelles confirment la poursuite de la dynamique du secteur amorcée en 2008. Toutefois, en dépit de ces hausses, les cours sont inférieurs de plus de 3 % à la moyenne 2007-2011.

Pour les veaux de boucherie, la parfaite maîtrise du marché par la filière permet de maintenir les cours de 2011 à de très bons niveaux. Ces derniers dépassent de 3,4 % les cours de 2010 et ceux de la moyenne quinquennale.

En 2011, la production ovine régionale a pu tirer son épingle du jeu grâce à une offre relativement limitée de la part du Royaume-Uni et de pays traditionnellement exportateurs comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En 2011, les cours moyens augmentent par rapport à 2010 tant pour les agneaux d'herbe (+ 3,6 %) que pour ceux de bergerie (+ 1,9 %). Ces cours sont tous deux supérieurs de 6,6 % à la moyenne sur cinq ans.

Le marché du porc a aussi bénéficié d'une conjoncture favorable au cours de l'année 2011. C'est sur-

tout la relative faiblesse de l'offre en Europe qui a permis au porc de trouver des débouchés sur le marché européen et vers les pays tiers à certaines périodes de l'année. Le cours moyen de 2011 (porc de classe E de Toulouse) est supérieur de 11,4 % à celui de l'an passé et dépasse de 8,9 % la moyenne des cinq dernières années.

Cette bonne tenue des cours pour les différentes productions animales est cependant atténuée en partie par l'augmentation significative du prix des facteurs de production.

## Hausse continue du prix des moyens de production

Durant l'année 2011, les prix d'achat des moyens de production agricole<sup>(1)</sup> progressent de 11,3 % en Auvergne contre 10,5 % au niveau national. Le coût de l'alimentation animale connaît une progression de 17,5 % avec une hausse notable du prix des céréales. Les prix de tous les autres moyens de production sont également en hausse. Ainsi, les prix de l'énergie et des lubrifiants ont flambé en un an (+ 19,4 %). Les engrais et amendements connaissent également une forte poussée des prix (+ 22 %).

## Un revenu prévisionnel 2011 en léger retrait

La hausse du coût des consommations intermédiaires liée à la flambée du coût des matières premières, notamment des produits pétroliers, pèse sur le revenu de la plupart des exploitations agricoles auvergnates en 2011.

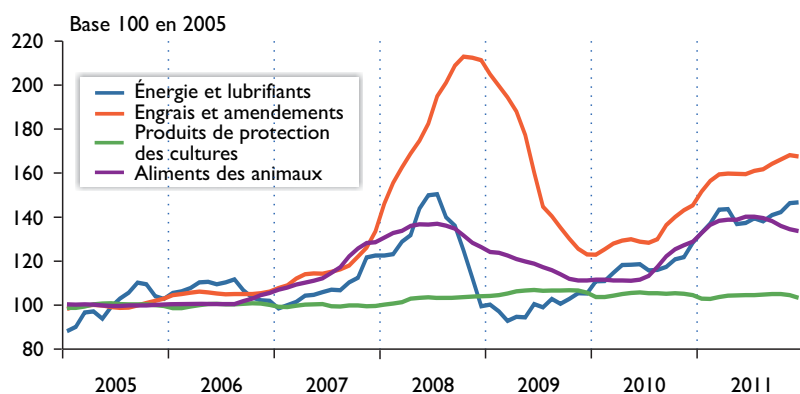
Remonté à 21 900 euros en 2010, le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié des moyennes et grandes exploitations se replierait en 2011 à 20 600 euros pour l'ensemble des exploitations de la région. Ce niveau de revenu serait inférieur de 30 % au revenu national de la même catégorie d'exploitations.

Le revenu des exploitations de grandes cultures d'Auvergne se replierait à 15 900 euros, niveau inférieur de moitié à la moyenne nationale. Celui des producteurs laitiers continuerait à se redresser en 2011 pour atteindre 25 200 euros par actif. Ce revenu serait cependant encore inférieur de 17 % à celui enregistré en France.

Dans les exploitations auvergnates spécialisées en bovins viande, le revenu des éleveurs serait en retrait et s'établirait à 16 700 euros par actif en 2011. Cependant, ce revenu dépasserait de 22 % celui de leurs homologues nationaux. Le bilan de santé de la PAC qui bénéficie particulièrement aux exploitations herbagères de montagne contribue pour partie à ce différentiel de revenu. ■

Seán HEALY, Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

## Évolution des indices IPAMPA Auvergne



Sources : Insee - Agreste

<sup>(1)</sup> L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole.

## La baisse du marché automobile se confirme en 2011

En 2011, la baisse du marché automobile amorcée un an plus tôt se poursuit. L'année a été marquée par la fin de la prime à la casse et la réduction du bonus écologique. Les immatriculations de voitures particulières diminuent de 3,2 % par rapport à 2010. Le marché du véhicule utilitaire routier est lui aussi en baisse. En revanche, la tendance à la hausse des immatriculations de véhicules industriels se confirme. Le nombre de passagers augmente dans presque tous les aéroports auvergnats.

### Le marché automobile poursuit son repli

En 2011, le repli des immatriculations qui avait débuté l'année précédente se confirme avec la fin de la prime à la casse et la réduction du bonus écologique. 39 265 voitures particulières neuves ont été immatriculées en Auvergne, soit 3,2 % de moins qu'en 2010. La tendance est la même au niveau national mais elle est de moindre ampleur (- 2,2 %). Les immatriculations de véhicules particuliers avaient régulièrement progressé pendant l'année 2009, sous l'effet conjugué du bonus/malus et de la mise en place de la prime à la casse, pour afficher en fin d'année une progression de 18,4 % par rapport à 2008. En 2010, les effets des mesures de soutien au marché de l'automobile s'essouffaient et les immatriculations marquaient le pas. Le repli était plus marqué dans notre région qu'en métropole : - 4,8 % contre - 2,6 %.

En 2011, tous les départements auvergnats suivent la tendance générale : - 1,9 % dans le Puy-de-Dôme, - 3,1 % dans l'Allier, - 3,5 % dans le Cantal et une baisse plus marquée en Haute-Loire (- 6,9 %).

Avec 7 642 immatriculations sur l'année, le marché du véhicule utilitaire léger neuf (poids inférieur à 3,5 tonnes) est en baisse de 1,2 % par rapport à 2010. Cette évolution s'oppose à celle constatée nationalement (+ 3,2 %).

Les résultats de 2011 pour les véhicules utilitaires sont très contrastés selon les départements. Les immatriculations accusent une baisse dans le Puy-de-Dôme (- 3,5 %), restent relativement sta-

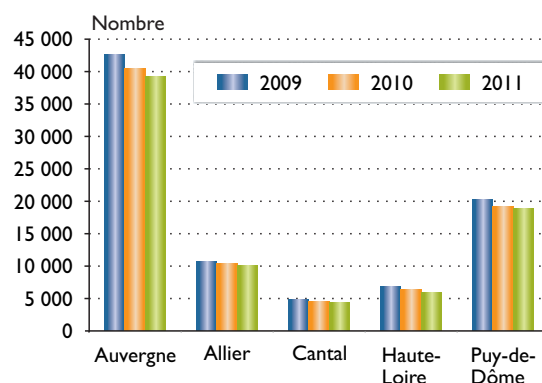
bles dans le Cantal (- 1,5 %) et l'Allier (- 0,2 %), et progressent dans la Haute-Loire (+ 4,5 %).

Le rebond des immatriculations de véhicules industriels (poids supérieur à 3,5 tonnes) observé en 2010 se confirme en 2011. L'évolution régionale (+ 32,3 %) est proche de la moyenne nationale (+ 37,1 %).

Cette croissance n'est pas comparable d'un département auvergnat à l'autre. Elle est nettement moins élevée dans l'Allier (+ 8,7 %) que dans le Puy-de-Dôme (+ 37,5 %), la Haute-Loire (+ 42,5 %) et le Cantal (+ 45,5 %).

Cette nouvelle orientation du marché des véhicules industriels pourrait résulter des effets des démarches environnementales nationales (Charte « Objectif CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent »)<sup>(1)</sup> menées auprès des transporteurs routiers pour les inciter à moderniser leur flotte de véhicules et réduire ainsi les émissions de polluants.

### Immatriculations de voitures particulières neuves



Source : SOeS, Fichier central des automobiles

<sup>(1)</sup> Pour relever le défi du risque de changement climatique, le transport routier de marchandises s'est engagé dans plusieurs actions avec l'objectif de réduire tant les émissions polluantes que les émissions de gaz à effet de serre. La charte, lancée en décembre 2008, s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique et plus précisément de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en phase avec les conclusions du Grenelle Environnement.

### Trafic voyageur des aéroports auvergnats

| Passagers locaux          | 2007           | 2008           | 2009           | 2010           | 2011           | Variation 2011/2010 |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------------|
| Clermont-Ferrand-Auvergne | 555 811        | 522 765        | 393 275        | 377 330        | 398 930        | + 5,7 %             |
| Aurillac-Tronquières      | 18 620         | 18 922         | 20 427         | 21 891         | 26 585         | + 21,4 %            |
| Le Puy-en-Velay-Loudes    | 7 125          | 8 002          | 7 530          | 7 323          | 7 748          | + 5,8 %             |
| Moulins-Montbeugny *      | 329            | 358            | 172            | 136            | 119            | - 12,5 %            |
| Vichy-Charmeil *          | 426            | 221            | 92             | 16             | 64             | + 300,0 %           |
| Montluçon-Guéret *        | 147            | 24             | 62             | 46             | 48             | + 4,3 %             |
| <b>Auvergne</b>           | <b>582 458</b> | <b>550 292</b> | <b>421 558</b> | <b>406 742</b> | <b>433 494</b> | <b>+ 6,6 %</b>      |

\* Ces aéroports ne disposent pas de lignes commerciales régulières.

Source : Union des aéroports français (UAF)

## Plus de passagers dans les aéroports auvergnats

En 2011, le nombre de passagers augmente dans l'ensemble des six aéroports de la région (+ 6,6 %). Cette hausse est particulièrement marquée sur l'aéroport d'Aurillac-Tronquières (+ 21,4 %). La fréquentation de l'aéroport de Clermont-Ferrand-Auvergne, en repli depuis plusieurs années, progresse de 5,7 % en 2011. Avec 12,5 % de passagers en moins, celui de Moulins-Montbeugny est le seul à enregistrer une baisse.

L'analyse des mouvements d'avions commerciaux (transport de voyageurs) révèle une diminution importante de ceux-ci sur l'ensemble de la région (- 9,7 %). Cette baisse est particulièrement importante dans les aéroports du Puy-en-Velay-Loudes (- 15,1 %) et de Clermont-Ferrand-Auvergne

(- 10,6 %). La réduction du nombre de vols se traduit donc en contrepartie par une hausse de l'import moyen (+ 24,6 % pour le premier et + 18,3 % pour le second).

Après avoir fortement augmenté au cours de l'année 2010, l'activité fret (transport de marchandises) de l'aéroport de Clermont-Ferrand-Auvergne baisse de 3,3 % en 2011.

Les mouvements d'avions non commerciaux progressent de 12,7 %. Cette augmentation est particulièrement élevée pour les aéroports d'Aurillac-Tronquières (+ 38,3 %), de Vichy-Charmeil (+ 26,5 %) et de Clermont-Ferrand-Auvergne (+ 9,7 %). ■

André BERTON, Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

## Mouvements commerciaux et non commerciaux des aéroports auvergnats

|                                   | 2007          | 2008          | 2009          | 2010          | 2011          | Variation 2011/2010 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|
| <b>Mouvements commerciaux</b>     |               |               |               |               |               |                     |
| Clermont-Ferrand-Auvergne         | 20 936        | 19 436        | 14 099        | 12 669        | 11 322        | - 10,6 %            |
| Aurillac-Tronquières              | 988           | 957           | 1 014         | 954           | 1 022         | + 7,1 %             |
| Le Puy-en-Velay-Loudes            | 885           | 907           | 883           | 983           | 835           | - 15,1 %            |
| Moulins-Montbeugny *              | 85            | 93            | 52            | 54            | 50            | - 7,4 %             |
| Vichy-Charmeil *                  | 90            | 48            | 24            | 8             | 15            | + 87,5 %            |
| Montluçon-Guéret *                | 24            | 0             | 26            | 15            | 15            | + 0,0 %             |
| <b>Auvergne</b>                   | <b>23 008</b> | <b>21 441</b> | <b>16 098</b> | <b>14 683</b> | <b>13 259</b> | <b>- 9,7 %</b>      |
| <b>Mouvements non commerciaux</b> |               |               |               |               |               |                     |
| Clermont-Ferrand-Auvergne         | 32 128        | 31 228        | 31 498        | 28 639        | 31 425        | + 9,7 %             |
| Aurillac-Tronquières              | 10 915        | 11 747        | 10 597        | 9 294         | 12 856        | + 38,3 %            |
| Le Puy-en-Velay-Loudes            | 6 990         | 7 241         | 8 291         | 5 674         | 5 384         | - 5,1 %             |
| Moulins-Montbeugny *              | 17 876        | 10 823        | 12 306        | 12 332        | 12 966        | + 5,1 %             |
| Vichy-Charmeil *                  | 14 427        | 12 554        | 13 249        | 11 895        | 15 052        | + 26,5 %            |
| Montluçon-Guéret *                | 6 033         | 7 123         | 7 415         | 5 289         | 4 703         | - 11,1 %            |
| <b>Auvergne</b>                   | <b>88 369</b> | <b>80 716</b> | <b>83 356</b> | <b>73 123</b> | <b>82 386</b> | <b>+ 12,7 %</b>     |

\* Ces aéroports ne disposent pas de lignes commerciales régulières.

Source : Union des aéroports français (UAF)

## Pour en savoir +

- ▶ On entend par passagers commerciaux les passagers voyageant sur des aéronefs exploités à des fins commerciales. C'est-à-dire :
  - les passagers locaux sont ceux commençant ou terminant leur voyage à l'aéroport considéré. Ils se répartissent en passagers nationaux embarquant à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport français, et passagers internationaux embarquant à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger ;
  - les passagers en transit sont les passagers effectuant un arrêt momentané sur l'aéroport et continuant leur voyage avec le même aéronef et sous le même numéro de vol (chaque passager est compté une fois).
- ▶ Le fret aérien désigne les marchandises transportées contre rémunération d'un aéroport à un autre par une compagnie aérienne, à l'exception de la poste. La lettre de transport aérien (LTA), titre de transport de la marchandise, autorise cette opération.
- ▶ On entend par mouvements d'avions commerciaux, les mouvements d'appareils effectuant du transport public et exploités par des entreprises autorisées à cet effet (compagnies aériennes, entreprises d'avions taxis).
- ▶ Les mouvements d'avions non commerciaux englobent l'ensemble des autres mouvements. Ce sont principalement les mouvements d'avions appartenant à des aéro-clubs ou à des particuliers ou sociétés, non autorisés à effectuer du transport public. Il s'y ajoute, conformément à la nomenclature du bulletin de statistiques de la Direction Générale de l'Aviation Civile, des avions effectuant du travail aérien, des avions de compagnies aériennes faisant des vols d'entraînement, ainsi que des avions appartenant à une administration de l'État, notamment le ministère de la Défense.



## Une année touristique 2011 satisfaisante pour les hôtels et morose pour les campings

*En 2011, la reprise de la fréquentation des hôtels entamée en 2010 se poursuit. En revanche, l'activité des campings se dégrade, victime d'une météo maussade en juillet. Dans les campings comme dans les hôtels, les touristes recherchent davantage de confort.*

### Les hôtels haut de gamme ont la cote

En 2011, les touristes ont effectué 2 164 000 séjours dans les hôtels classés auvergnats, soit une augmentation de 3,1 % par rapport à l'année précédente. Au niveau national, la progression est similaire avec + 3,4 %.

Les touristes ont, cette année, plus particulièrement favorisé l'hôtellerie haut de gamme (3 étoiles ou plus) dont le nombre de séjours a enregistré la plus forte hausse : + 12,8 % par rapport à 2010. Pour satisfaire cette nouvelle clientèle, l'Auvergne développe une offre de qualité. Le nombre d'hôtels 3 étoiles a ainsi augmenté de 26,0 % et celui des 4-5 étoiles de 30,0 %. Avec respectivement 93 et 13 hôtels, ce type d'hôtellerie reste néanmoins faiblement implanté en Auvergne. Il représente seulement 17 % du parc contre 32 % en France métropolitaine. À l'inverse, le nombre d'hôtels de 0 à 2 étoiles est en repli de 4,4 %. Au-delà de l'engouement réel des touristes pour un meilleur confort, ces évolutions peuvent aussi s'expliquer par le changement de classification des hôtels défini par l'arrêté du 23 décembre 2009. Par exemple, un hôtel 2 étoiles en attente de classement en 2010 a pu être homologué 3 étoiles en 2011 selon la nouvelle directive.

Avec 3 475 000 nuitées, la fréquentation des hôtels progresse de 2,4 % confirmant ainsi la reprise amorcée en 2010. Elle dépasse même son niveau d'avant la crise économique (+ 1,7 % en 2008). Cette croissance bénéficie à tous les départements auvergnats hormis celui de l'Allier qui accuse une légère baisse. Il reste cependant, après le Puy-de-Dôme, le département le plus attractif et concentre 24 % des nuitées de la région.

En 2011, en Auvergne, l'activité hôtelière a été soutenue à la fois par la clientèle française et par la clientèle étrangère. Néanmoins, les touristes étrangers demeurent nettement minoritaires et représentent 10 % des nuitées au lieu de 34 % en France métropolitaine. Ils ont légèrement rallongé leurs séjours (1,62 jour en moyenne), tandis que les touristes français ont raccourci les leurs. Les touristes étrangers viennent principalement d'Europe, notamment de Grande-Bretagne, de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne. Ils séjournent le plus souvent dans le Puy-de-Dôme et privilégient les hôtels 2 ou 3 étoiles. Les touristes d'affaires ont été davantage présents que l'an passé. Leur fréquentation est en augmentation (+ 12 %) par rapport à 2010. Cette clientèle recouvre notamment les voyageurs de commerce mais aussi les personnels travaillant sur des chantiers. Elle représente 56 % des nuitées dans les hôtels de chaîne et 35 % dans les hôtels indépendants.

Entre mai et septembre 2011, les touristes sont venus plus nombreux dans les hôtels des villes thermales. En revanche, ils sont restés moins longtemps qu'en 2010 (2,35 jours en moyenne). Les établissements thermaux proposent en effet des soins de plus courte durée qui répondent aux nouvelles attentes de leur clientèle. Ils ont su se diversifier en s'orientant vers la prévention et notamment vers la mise en place de programmes d'éducation thérapeutique liés à l'hygiène alimentaire, la gestion du stress, la lutte contre la fatigue ou encore le mal de dos.

### Pour information

*En Auvergne, aucun camping n'a encore été classé 5 étoiles selon les nouveaux critères de classement définis par l'arrêté du 23 décembre 2009. Au niveau national, 113 campings ont été homologués.*

### Fréquentation des hôtels classés en 2011

|                 | Nuitées          | Évolution<br>2011/2010 | Taux<br>d'occupation | Séjours          | Évolution<br>2011/2010 | Durée moyenne<br>de séjour<br>(en jours) |
|-----------------|------------------|------------------------|----------------------|------------------|------------------------|------------------------------------------|
| Allier          | 821 038          | - 1,0 %                | 51,4 %               | 514 840          | - 0,8 %                | 1,59                                     |
| Cantal          | 482 703          | + 0,6 %                | 37,7 %               | 270 456          | - 5,3 %                | 1,68                                     |
| Haute-Loire     | 330 820          | + 1,6 %                | 44,2 %               | 216 465          | + 1,4 %                | 1,53                                     |
| Puy-de-Dôme     | 1 840 462        | + 4,6 %                | 51,9 %               | 1 162 701        | + 6,7 %                | 1,58                                     |
| <b>Auvergne</b> | <b>3 475 023</b> | <b>+ 2,4 %</b>         | <b>48,7 %</b>        | <b>2 164 462</b> | <b>+ 3,1 %</b>         | <b>1,61</b>                              |

Sources : Insee - Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

## Fréquentation des campings classés entre mai et septembre 2011

|                 | Nuitées          | Évolution<br>2011/2010 | Taux<br>d'occupation | Séjours        | Évolution<br>2011/2010 | Durée moyenne<br>de séjour<br>(en jours) |
|-----------------|------------------|------------------------|----------------------|----------------|------------------------|------------------------------------------|
| Allier          | 251 358          | - 5,5 %                | 26,3 %               | 74 562         | - 8,4 %                | 3,37                                     |
| Cantal          | 348 349          | - 3,8 %                | 21,2 %               | 89 340         | + 1,1 %                | 3,90                                     |
| Haute-Loire     | 252 976          | + 15,7 %               | 22,8 %               | 72 719         | + 20,6 %               | 3,48                                     |
| Puy-de-Dôme     | 895 935          | - 1,8 %                | 25,6 %               | 208 340        | - 1,0 %                | 4,30                                     |
| <b>Auvergne</b> | <b>1 748 618</b> | <b>- 0,6 %</b>         | <b>24,3 %</b>        | <b>444 961</b> | <b>+ 1,0 %</b>         | <b>3,93</b>                              |

Sources : Insee - Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Les hôtels des villes thermales représentent un quart de la fréquentation régionale. Leur taux d'occupation, qui rapporte le nombre de chambres occupées au nombre de chambres offertes, est toujours plus élevé que celui des autres hôtels de la région : il atteint 60 % contre 49 %.

### Les emplacements locatifs de plus en plus recherchés

Entre mai et septembre 2011, 445 000 campeurs ont séjourné dans notre région, soit 1,0 % de plus que la saison précédente. Cette évolution est due uniquement à la clientèle étrangère dont le nombre de séjours a augmenté de 6,4 %. En Auvergne, les touristes étrangers assurent 32 % de la fréquentation contre 36 % au niveau national. Ils séjournent le plus souvent sur les terrains de campings du Puy-de-Dôme classés 3 ou 4 étoiles. Les touristes néerlandais restent majoritaires. Leur fréquentation ne cesse de progresser. Ils représentent désormais 63 % des nuitées étrangères.

Au cours de la saison d'été 2011, les campings classés ont comptabilisé 1 749 000 nuitées. Après plusieurs années d'augmentation, leur fréquentation recule de 0,6 %. Les conditions météorologiques défavorables ont incité les touristes à écourter leur séjour. Le mois de juillet a en effet été marqué par une pluviométrie excédentaire et un faible ensoleillement peu propices au tourisme. Les emplacements nus avec tentes ou caravanes ont pâti de ce mauvais temps : leur fréquentation a chuté de 7,9 %. Inversement, au niveau national, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air continue de progresser grâce notamment à la clientèle française. La fréquentation des campings se concentre toujours en juillet et en août, au cours desquels sont réalisées 79 % des nuitées de la région. Sur ces deux mois, le taux d'occupation atteint 32 % pour les emplacements nus et 74 % pour les emplacements équipés d'un hébergement de type mobile-home, chalet ou autre habitation légère de loisir. Dans les villes d'eaux, l'activité des mois de mai, juin et septembre bénéficie de l'étalement de la saison thermale.

Tout comme la clientèle hôtelière, les adeptes du camping recherchent le confort. Ainsi, dans les emplacements locatifs, la fréquentation, toutes caté-

gories confondues, est toujours en forte hausse. Entre 2010 et 2011, elle augmente de 6,4 % alors qu'elle diminue de 3,6 % pour les emplacements nus. Le taux d'occupation y est nettement plus élevé que dans les emplacements nus : 48 % contre 20 %, et les touristes y séjournent deux fois plus longtemps. En Auvergne, plus d'un camping sur deux propose à la location des emplacements locatifs. Bien que ne représentant que 13 % de l'offre, ce mode d'hébergement a engendré un tiers de la fréquentation régionale. Il continue de se développer essentiellement dans les terrains haut de gamme. Dans les campings 4 étoiles, il représente plus de 32 % de l'offre des emplacements, contre moins de 3 % dans les campings 1 étoile. Les touristes privilégient ainsi les campings haut de gamme dont la fréquentation augmente régulièrement, tandis que celle des 1 et 2 étoiles continue de se dégrader. En Auvergne, 52 % des campings sont gérés par des collectivités locales mais ils réalisent seulement 32 % de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air. 43 % sont en gestion privée. Les autres campings sont soit la propriété d'associations, soit celle de comités d'entreprises. ■

Martine CAUWET, Insee

### Définitions

- **Séjours (ou arrivées)** : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel ou le même camping.
- **Nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans des hôtels ou des campings. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- **Durée moyenne de séjour** : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- **Taux d'occupation** : rapport du nombre de chambres d'hôtels ou d'emplacements de campings occupés au nombre de chambres d'hôtels ou d'emplacements de campings réellement offerts, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

## Le régime de l'auto-entrepreneur s'essouffle et freine les créations

Au cours de l'année 2011, 8 064 nouvelles entreprises ont été créées en Auvergne, soit près de 14 % de moins que l'année précédente. Cette baisse est plus marquée qu'au niveau métropolitain. Elle s'explique principalement par le recul des créations d'auto-entreprises, qui s'effectuent sous le régime de l'entreprise individuelle. Les créations sous forme de société, en revanche, sont orientées à la hausse. En 2011, aucun des départements auvergnats n'échappe à la baisse des créations d'entreprises. Le Cantal est le moins touché.

Pour chaque secteur de l'appareil productif régional, l'année se solde aussi par un recul des créations. Il est généralement plus accentué qu'en moyenne métropolitaine, sauf dans l'industrie et le secteur du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration.

En Auvergne, 8 064 entreprises ont été créées en 2011 dans le secteur marchand non agricole, soit près de 14 % de moins qu'en 2010. Au niveau métropolitain, la baisse approche les - 12 % pour un volume de 529 975 créations. Le fort recul de l'ensemble des créations repose avant tout sur celui du nombre d'auto-entreprises : - 21,3 % sur un an en Auvergne et - 18,8 % pour la métropole. Ce mode de création est le plus courant dans les créations d'entreprises individuelles (72 % du total 2011 en Auvergne). Aussi dans la région, le nombre d'entreprises individuelles diminue de 18,8 % sur un an (- 16,8 % pour la métropole). En revanche les créations sous forme de société sont en hausse : + 5,5 % en Auvergne, soit 3,6 points au-dessus de la moyenne nationale. La tendance est similaire à l'échelle des départements auvergnats. En 2011, aucun d'entre eux n'échappe à la baisse.

Les auto-entreprises créées dans l'Allier diminuent de 25,7 % (- 1,6 % pour les autres formes de création). Dans le Puy-de-Dôme, la baisse est légèrement moins forte pour les auto-entreprises (- 21,0 %) et s'établit à - 4,0 % pour les autres formes de création. En Haute-Loire, les créations

d'auto-entreprises se replient de 19,5 %, et les autres formes de création de 1,6 %. Dans le Cantal, l'année se solde par une baisse de - 12,6 % pour les auto-entreprises et de - 2,4 % pour les autres formes de création.

### La baisse des créations n'épargne aucun secteur

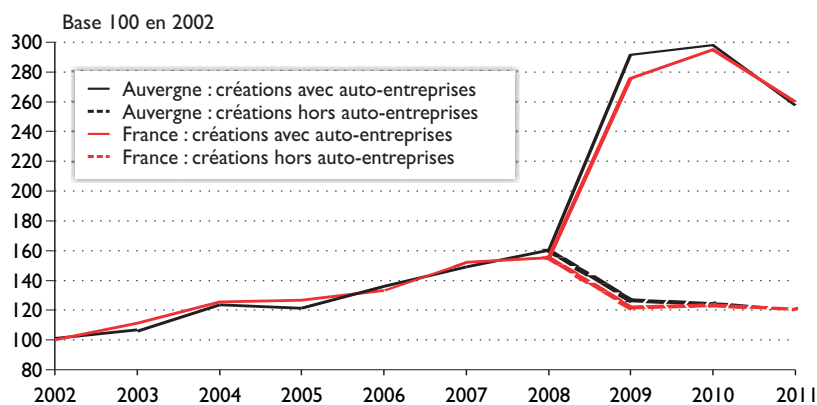
Le secteur « commerce de gros et de détail, transports, hébergement-restauration » concentre près d'un tiers des créations d'entreprises (31 % contre 27 % en métropole). Pour autant, ce secteur n'échappe pas à la tendance générale : une diminution des créations d'entreprises (- 12,1 %), due à la double baisse du nombre d'auto-entreprises (- 20,9 %) et des autres formes de créations (- 3,5 %). Cependant au niveau départemental, les créations de ce secteur restent stables dans le Cantal et sont en légère baisse en Haute-Loire. Dans ces deux départements, la hausse des autres formes de créations, supérieure à 20 %, compense la chute des créations par auto-entreprise. Dans l'Allier, une légère augmentation des autres formes de créations (+ 0,3 %) est à noter. Mais elle a peu d'effet sur le niveau global des créations dans ce secteur, en baisse de 13,8 %.

Dans l'industrie régionale, l'évolution annuelle des créations d'entreprises (- 13,3 %) est proche de celle enregistrée en métropole (- 14,0 %). Le nombre de créations d'auto-entreprises reste du même ordre qu'en 2010 (- 1,1 %). Dans le Cantal et la Haute-Loire, ce type de création est plus important qu'en 2010. En revanche, les autres formes de créations se situent très en retrait par rapport à l'année précédente (- 22,4 % en Auvergne soit la plus forte baisse sectorielle). L'évolution enregistrée en Haute-Loire contribue largement à celle-ci. En effet dans ce département, les créations hors auto-entreprises ont chuté de 45,7 % par rapport à 2010. À l'inverse, le Puy-de-Dôme enregistre un résultat plutôt satisfaisant (- 1,6 %) au regard des tendances régionale et nationale.

En France, les services aux entreprises sont le secteur qui enregistre le plus grand nombre de créations (32 % du total en 2011). En Auvergne, cette part est inférieure de près de 10 points. Sur un an, les créations d'entreprises régionales dans ce secteur ont diminué plus fortement qu'en métropole (- 13,9 % contre - 11,8 %). Le nombre de créations en auto-entreprise recule de 24,9 % par rapport à celui de 2010. À l'inverse, les autres formes de création sont en hausse (+ 1,4 %), grâce aux résultats enregistrés dans l'Allier et la Haute-Loire.

Dans le secteur de la construction, le niveau des créations d'entreprises en Auvergne est inférieur de 14,5 % à celui de 2010. Depuis 2009, ce secteur regroupe une forte proportion de créations par auto-entreprise (plus de 60 % des créations). En 2011, leur nombre s'est réduit en Auvergne, mais moins fortement qu'à l'échelon national (- 18,3 % contre - 21,0 %). Parallèlement les autres formes

### Évolution annuelle des créations d'entreprises (données brutes)



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements



de création reculent de 7,1 % sur l'ensemble de la région. L'Allier fait cependant exception avec une hausse de 7,8 %.

Dans la région, les créations dans les services aux particuliers baissent de 15,0 % par rapport à l'année précédente. Les auto-entreprises créées en 2011 chutent dans les mêmes proportions que

celles des services aux entreprises. À l'opposé, les autres formes de création progressent de 8,4 %, cinq fois plus vite qu'en moyenne métropolitaine. Ce résultat repose avant tout sur des hausses supérieures à 20 % dans le Cantal et le Puy-de-Dôme. ■

Alain BATIFOULIER, Insee

## Les créations d'entreprises en 2011

| Activités                                                              | Allier       | Cantal     | Haute-Loire  | Puy-de-Dôme  | Auvergne     | France métro.  |
|------------------------------------------------------------------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| Industrie                                                              | 120          | 90         | 119          | 249          | 578          | 25 410         |
| Évolution totale 2011/2010                                             | - 8,4 %      | - 6,3 %    | - 27,4 %     | - 9,8 %      | - 13,3 %     | - 14,0 %       |
| Évolution 2011/2010 hors auto-entrepreneurs                            | - 13,8 %     | - 28,9 %   | - 45,7 %     | - 1,6 %      | - 22,4 %     | - 25,9 %       |
| Construction                                                           | 305          | 137        | 242          | 729          | 1 413        | 79 367         |
| Évolution totale 2011/2010                                             | - 19,5 %     | - 15,4 %   | - 9,7 %      | - 13,5 %     | - 14,5 %     | - 11,5 %       |
| Évolution 2011/2010 hors auto-entrepreneurs                            | + 7,8 %      | - 35,8 %   | - 5,1 %      | - 6,5 %      | - 7,1 %      | + 0,1 %        |
| Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration | 677          | 239        | 431          | 1 117        | 2 464        | 144 123        |
| Évolution totale 2011/2010                                             | - 13,8 %     | + 0,0 %    | - 0,9 %      | - 16,8 %     | - 12,1 %     | - 12,4 %       |
| Évolution 2011/2010 hors auto-entrepreneurs                            | + 0,3 %      | + 22,4 %   | + 20,5 %     | - 17,6 %     | - 3,5 %      | - 4,9 %        |
| Services aux entreprises                                               | 422          | 146        | 269          | 1 004        | 1 841        | 169 981        |
| Évolution totale 2011/2010                                             | - 10,4 %     | - 12,0 %   | - 6,9 %      | - 17,1 %     | - 13,9 %     | - 11,8 %       |
| Évolution 2011/2010 hors auto-entrepreneurs                            | + 9,8 %      | - 9,8 %    | + 8,6 %      | - 1,8 %      | + 1,4 %      | + 1,9 %        |
| Services aux particuliers                                              | 410          | 174        | 257          | 927          | 1 768        | 111 094        |
| Évolution totale 2011/2010                                             | - 24,8 %     | - 7,4 %    | - 20,9 %     | - 9,3 %      | - 15,0 %     | - 13,7 %       |
| Évolution 2011/2010 hors auto-entrepreneurs                            | - 18,8 %     | + 25,4 %   | - 8,3 %      | + 27,8 %     | + 8,4 %      | + 1,6 %        |
| <b>Ensemble</b>                                                        | <b>1 934</b> | <b>786</b> | <b>1 318</b> | <b>4 026</b> | <b>8 064</b> | <b>529 975</b> |
| Évolution totale 2011/2010                                             | - 16,3 %     | - 7,6 %    | - 11,0 %     | - 14,2 %     | - 13,6 %     | - 11,9 %       |
| Évolution 2011/2010 hors auto-entrepreneurs                            | - 1,6 %      | - 2,4 %    | - 1,6 %      | - 4,0 %      | - 2,9 %      | - 2,2 %        |

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements

## Des défaillances d'entreprises moins nombreuses, sauf dans les services

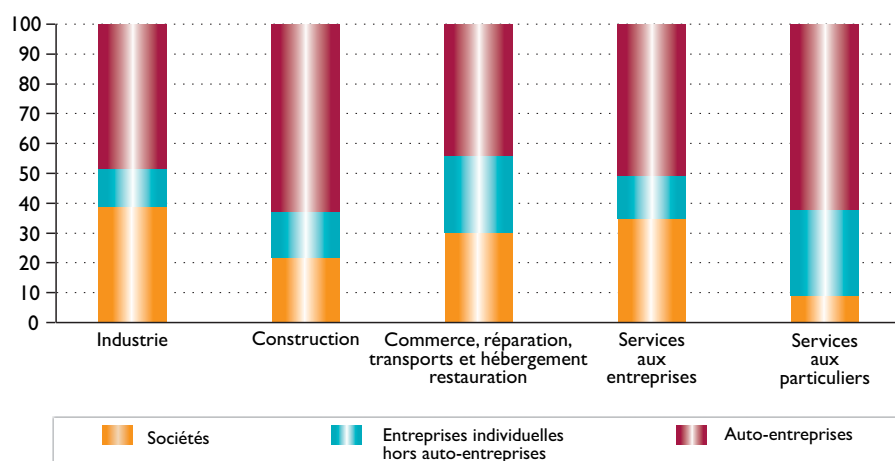
En termes de défaillances d'entreprises, le bilan est plus satisfaisant. Elles diminuent<sup>(1)</sup> plus fortement en Auvergne (- 11,7 %) qu'en France métropolitaine (- 2,8 %) par rapport à la période précédente. La plupart des secteurs bénéficient de cette tendance favorable, exception faite des services aux entreprises en Auvergne et des services aux particuliers en France métropolitaine.

En glissement annuel, entre octobre 2010 et septembre 2011, 665 défaillances d'entreprises ont été prononcées en Auvergne (données brutes). Ce chiffre est en baisse de 11,7 % par rapport à celui de la même période de l'année précédente. Pour l'ensemble du territoire métropolitain, la moyenne atteint - 2,8 % seulement. Cet écart confirme une tendance déjà ancienne : la bonne tenue des entreprises créées en Auvergne. Par ailleurs, tous les départements auvergnats profitent d'un recul des défaillances d'entreprises.

La baisse de l'ensemble des défaillances d'entreprises s'observe dans la majeure partie des secteurs de la région. Dans l'industrie, elles diminuent de 23,7 %. Dans le secteur de la construction, la baisse est de 17,3 % malgré une hausse de 5,9 % dans l'Allier. Dans le secteur « commerce, transports, hébergement et restauration », le recul atteint - 11,1 %, en dépit d'une hausse de 4,4 % dans le Puy-de-Dôme. Dans les services aux particuliers, la baisse atteint 10,5 % malgré une hausse de 27,3 % dans le Puy-de-Dôme. Les services aux entreprises constituent l'exception auvergnate avec une forte hausse proche de 15 % sur un an. Dans ce secteur, les défaillances ne baissent que dans l'Allier.

<sup>(1)</sup> En glissement annuel sur la période d'octobre 2010 à septembre 2011.

## Auvergne : répartition des créations d'entreprises en 2011 par secteur d'activité et par type de création



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements

## La progression de l'emploi salarié ralentit en 2011

En 2011, l'emploi salarié marchand progresse en Auvergne à un rythme moins élevé qu'au niveau de la France métropolitaine. Cette croissance est toujours portée par les services marchands. Cependant, la nette contraction de l'emploi intérimaire a entraîné une baisse de l'emploi au second semestre 2011. Au niveau départemental, seul le Puy-de-Dôme profite d'une amélioration de l'emploi.

En 2011, l'emploi salarié des secteurs « principalement marchands » (281 300 salariés avec l'intérim) progresse en Auvergne de 0,1 %. Cette évolution est moins favorable que celle affichée au niveau métropolitain (+ 0,4 %). La progression de l'emploi salarié s'essouffle par rapport à celle de l'année 2010 qui laissait augurer une reprise après deux années de baisse sensible. Cependant, l'emploi dans les secteurs « principalement marchands » a fléchi au second semestre 2011, sous l'effet d'une nette contraction de l'emploi intérimaire.

La hausse de l'emploi salarié en 2011 est soutenue par les services marchands dont les effectifs progressent de 0,4 % en Auvergne et de 0,8 % en France métropolitaine. Cette plus faible croissance régionale s'explique par une diminution de l'emploi intérimaire plus marquée en Auvergne (- 7,4 %) qu'en France (- 3,7 %), les salariés intérimaires étant comptabilisés dans les services, quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission. Hors intérim, le nombre de salariés augmente de 1,2 % dans la région, soit un rythme proche de celui enregistré en métropole (+ 1,1 %). Dans l'industrie, l'emploi salarié s'accroît en Auvergne, portant l'évolution sur un an à 0,2 %, tandis qu'il baisse de 0,1 % au niveau national. Dans le commerce, les effectifs salariés sont en hausse, mais celle-ci est moins marquée régionalement (+ 0,2 %) que nationalement (+ 0,7 %). Enfin, dans la construction, le repli des effectifs salariés enregistré depuis fin 2008

se poursuit en Auvergne (- 1,8 %) comme en France métropolitaine (- 0,8 %).

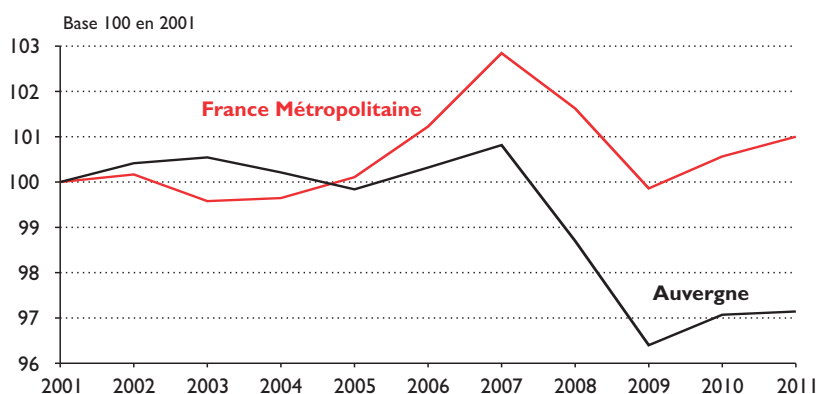
Seul le Puy-de-Dôme enregistre une augmentation de ses effectifs salariés sur l'année 2011 (+ 1,0 %). Cette progression semble confirmer la reprise de l'emploi affichée par ce département l'année précédente (+ 0,6 %). Dans l'Allier, l'emploi salarié, après avoir fortement baissé en 2009 (- 2,9 %) puis s'être stabilisé en 2010 (- 0,1 %), repart à la baisse en 2011 (- 0,9 %). Le nombre de salariés du Cantal et de la Haute-Loire diminue respectivement de 1,3 % et de 0,9 % en 2011, à contre-pied du redressement amorcé l'année précédente (+ 1,0 % et + 2,4 %).

Daniel GRAS, Insee

### Évolution de l'emploi salarié en 2011

|                                                                                     | Auvergne       | France métro.  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Industrie                                                                           | + 0,2 %        | - 0,1 %        |
| Construction                                                                        | - 1,8 %        | - 0,8 %        |
| Commerce                                                                            | + 0,2 %        | + 0,7 %        |
| Services marchands                                                                  | + 0,4 %        | + 0,8 %        |
| hors intérim                                                                        | + 1,2 %        | + 1,1 %        |
| intérim                                                                             | - 7,4 %        | - 3,7 %        |
| <b>Ensemble des secteurs marchands</b>                                              | <b>+ 0,1 %</b> | <b>+ 0,4 %</b> |
| Tous ces résultats sont en données « corrigées des variations saisonnières » (CVS). |                |                |
| Source : Insee, Estimations d'emploi                                                |                |                |

### Évolution de l'emploi salarié marchand



Source : Insee, Estimations d'emploi

### Méthodologie

Les estimations d'emploi salarié sont établies par l'Insee essentiellement à partir des informations transmises par les établissements employeurs aux Urssaf (Union pour le recouvrement de sécurité sociale et allocations familiales). Elles sont complétées par une estimation réalisée par la Dares (Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé) de l'emploi intérimaire, comptabilisé dans les services.

Ces estimations portent sur le champ des secteurs dits « principalement marchands » qui couvre l'ensemble des secteurs hors agriculture, administration publique, enseignement, santé et action sociale. Les salariés des particuliers employeurs sont également exclus. Ce champ regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture et couvre les deux tiers de l'emploi salarié total en Auvergne. Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

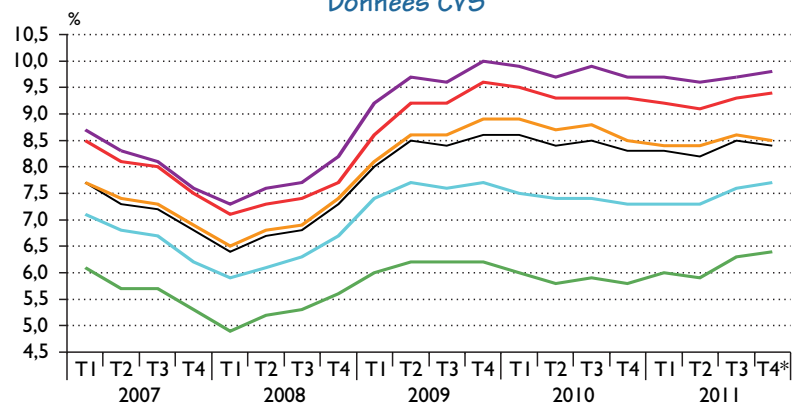
## Le marché du travail se dégrade légèrement

En Auvergne comme sur l'ensemble de la métropole, l'année 2011 se solde par une hausse du taux de chômage de 0,1 point, 8,4 % de la population active régionale est ainsi concernée, contre 9,4 % en moyenne nationale. Le département de l'Allier connaît une évolution annuelle conforme à la tendance régionale. Dans le Cantal et la Haute-Loire, le taux de chômage se détériore sensiblement. Dans le Puy-de-Dôme, il reste stable.

Le nombre d'Auvergnats inscrits comme demandeurs d'emploi est en augmentation de 5,6 % sur un an, contre 5,3 % en moyenne nationale. Cette hausse touche davantage les femmes et les demandeurs les plus âgés.

En Auvergne, à la fin de l'année 2011, 8,4 % de la population active auvergnate est touchée par le chômage contre 9,4 % pour la France métropolitaine (données corrigées des variations saisonnières). D'une année sur l'autre, l'écart entre Auvergne et France se maintient : fin 2010, les niveaux respectifs atteignaient 8,3 % et 9,3%. Dans l'Allier, l'augmentation annuelle de 0,1 point maintient le taux de chômage à un niveau élevé au regard des moyennes régionale et nationale. Le taux de chômage cantalien reste le plus faible de la région

Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle  
Données CVS



\*T4 provisoire



Source : Insee, Taux de chômage localisés

(6,4 %) mais subit néanmoins une forte dégradation sur un an (+ 0,6 point). En Haute-Loire, l'année 2011 s'achève sur un taux de chômage de 7,7 %, soit 0,4 point de plus qu'en 2010. Dans le Puy-de-Dôme, la situation du marché du travail est proche de celle observée fin 2010 (8,5 %).

Les demandeurs d'emploi se répartissent en trois catégories principales : catégorie A (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi), B et C (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte ou longue au cours du mois). En Auvergne, au 31 décembre 2011, l'ensemble de ces demandes représente quelque 84 500 personnes, un nombre en progression de 5,6 % sur un an (+ 5,3 % en moyenne nationale). Toutefois, sur les cinq dernières années, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté moins rapidement en Auvergne qu'en métropole (+ 4,1 % en moyenne annuelle contre + 4,7 %).

Les demandeurs d'emploi de catégorie A représentent 62 % des inscrits en Auvergne (67 % en moyenne métropolitaine). Leur nombre augmente de 5,4 % par rapport à fin 2010 (+ 5,5 % pour l'ensemble de la métropole). Dans la région, cette hausse est supérieure de 1,5 point à la hausse moyenne observée au cours des cinq dernières années (0,8 point en métropole). En Auvergne, en 2011, les demandes masculines augmentent moins rapidement que les demandes féminines. Au regard de la moyenne quinquennale, les premières ralentissent tandis que les secondes s'accroissent nettement. La situation des demandeurs les plus âgés se dégrade notablement avec un accroissement supérieur à 15 % sur un an, très largement au-dessus de la moyenne quinquennale.

En 2011, 42 % des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C sont inscrits au chômage depuis plus d'un an. Leur nombre progresse de 6,4 %, une évolution proche de la moyenne observée sur les cinq dernières années. ■

Alain BATIFOULIER, Insee

### Demandeurs d'emploi en fin de mois dans la région Auvergne (données brutes)

|                              | 31/12/2011<br>(en milliers) |                      | Évolution sur un an<br>(en %) |                      | Évolution annuelle moyenne<br>sur 5 ans (en %) |                      |
|------------------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------------------|----------------------|------------------------------------------------|----------------------|
|                              | Catégorie A                 | Catégories A, B et C | Catégorie A                   | Catégories A, B et C | Catégorie A                                    | Catégories A, B et C |
| Hommes                       | 27,0                        | 39,4                 | + 3,4                         | + 3,4                | + 5,6                                          | + 5,6                |
| Femmes                       | 25,7                        | 45,1                 | + 7,5                         | + 7,6                | + 2,2                                          | + 2,8                |
| Moins de 25 ans              | 9,5                         | 15,0                 | + 5,6                         | + 5,6                | + 3,0                                          | + 3,2                |
| 50 ans ou plus               | 11,4                        | 17,2                 | + 15,2                        | + 16,2               | + 10,2                                         | + 10,0               |
| Durée supérieure à 1 an      | nd                          | 35,1                 | nd                            | + 6,4                | nd                                             | + 6,3                |
| <b>Auvergne</b>              | <b>52,7</b>                 | <b>84,5</b>          | <b>+ 5,4</b>                  | <b>+ 5,6</b>         | <b>+ 3,9</b>                                   | <b>+ 4,1</b>         |
| <b>France métropolitaine</b> | <b>2 898,8</b>              | <b>4 316,8</b>       | <b>+ 5,5</b>                  | <b>+ 5,3</b>         | <b>+ 4,7</b>                                   | <b>+ 4,7</b>         |

nd : données non disponibles

Source : Pôle emploi, Dares



### Les politiques publiques

#### orientées contre la hausse persistante du chômage

En 2011, pour la quatrième année consécutive, le chômage continue d'augmenter en Auvergne. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C augmente et rejoint son niveau de début 1999. La progression de l'emploi salarié marchand non agricole ralentit en 2011. Dans ce contexte, l'État a relancé les dispositifs spécifiques des politiques d'emploi, en particulier au cours du second semestre. Ainsi, plus de 21 300 nouveaux bénéficiaires ont perçu une aide publique à l'insertion en 2011 soit toutefois 500 de moins que l'année précédente. Les entrées en contrat d'alternance connaissent une forte progression, en particulier pour les contrats de courte durée.

Au cours de l'année 2011, en Auvergne, 10 993 conventions ont été signées sous l'un des deux contrats d'aide à l'emploi du contrat unique d'insertion (CUI) : 9 351 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) dans le secteur non marchand et 1 642 contrats initiative emploi (CIE) dans le secteur marchand. Dans 39 % des cas, il s'agit de renouvellement de conventions initiales. Les prescriptions de CUI atteignent en 2011 un niveau inférieur de 10,3 % à celui de 2010. Cependant, depuis la mise en place du Plan de cohésion sociale en 2005, l'année 2011 représente la deuxième meilleure année en matière de prescriptions de contrats aidés.

#### L'État a soutenu l'emploi dans le secteur non marchand

En 2011, le nombre de contrats prescrits dans le secteur non marchand augmente de 23 % et atteint 9 351 contrats soit 200 contrats supplémentaires sur l'année. Parmi l'ensemble des contrats, dans le cadre du conventionnement avec les conseils généraux, 15 % ont été cofinancés par l'État et les départements. Le CUI-CAE incite principalement les

collectivités territoriales et les associations à but non lucratif à recruter. Devant le rythme toujours élevé de la hausse du chômage, l'État a débloqué une enveloppe de 20 000 CAE supplémentaires au titre du second semestre 2011 en France, dont 1 300 pour l'Auvergne. Après les efforts consentis en 2010, les crédits alloués à ce dispositif ont été programmés en baisse au premier semestre. La persistance du chômage a conduit à revoir à la hausse les autorisations d'engagement initiales : au titre du CAE, elles s'élèvent à 40,3 millions d'euros dans la région en 2011 (1 740 millions d'euros France entière). Sur l'année, le profil des prescriptions suit celui de l'allocation des ressources financières avec un rythme inférieur à 2010 sur la première moitié de l'année et un rattrapage au second semestre.

En ce qui concerne le positionnement géographique des contrats, l'attention a été plus particulièrement portée sur les territoires ruraux et le placement auprès des petites collectivités (communes ou EPCI). Ainsi, 12 % des CAE régionaux ont été prescrits dans le département du Cantal soit une part supérieure de 3 points à son poids dans l'emploi salarié régional et 19 % dans le département de la Haute-Loire (4,5 points de plus).

#### Un moindre soutien au secteur marchand, dans un contexte budgétaire serré

En 2011, les emplois salariés aidés dans le secteur marchand par abaissement des coûts salariaux (exonération de charges sociales ou prime) enregistrent une baisse significative : 1 642 CIE ont été prescrits dans la région après 3 106 en 2010. Cette diminution de près de moitié marque l'orientation des politiques publiques d'aide à l'emploi qui, en 2011, ont privilégié le secteur non marchand dans un contexte de restrictions budgétaires.

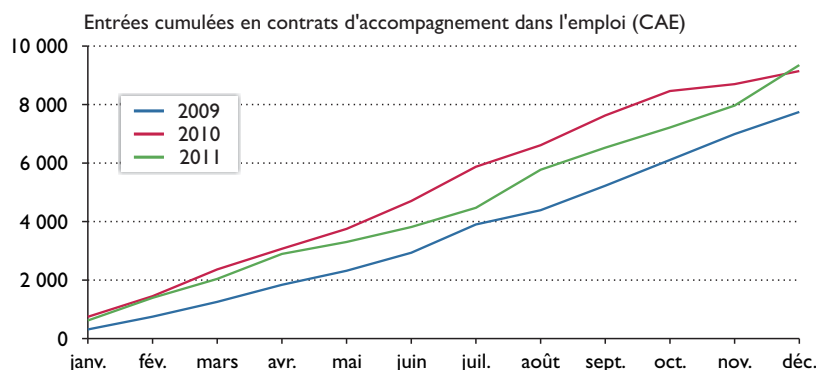
Toutefois, dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM) signées avec les conseils généraux, 7 % des prescriptions ont été cofinancées par l'État et les départements, permettant d'alléger le coût moyen des contrats pour l'État.

Au premier semestre, le rythme de prescription de CUI-CIE est lent, de l'ordre d'une centaine de contrats par mois. En revanche sur la fin de l'année, à la suite d'une campagne de promotion active auprès des employeurs, le rythme de prescription atteint, en moyenne, 190 CIE conclus chaque mois.

Au final, du fait d'une moindre prescription de CIE et d'un coût moyen inférieur pour l'État, les autorisations d'engagement s'élèvent à 3,8 millions d'euros en 2011 (13,9 millions en 2010) pour la région Auvergne et 163 millions d'euros France entière.

Au niveau des territoires, la prescription de CUI-CIE est restée plus soutenue dans les départements de l'Allier et de la Haute-Loire (respectivement 25 % et 19 % des contrats prescrits).

#### Un soutien à l'emploi non marchand qui s'accroît en fin d'année

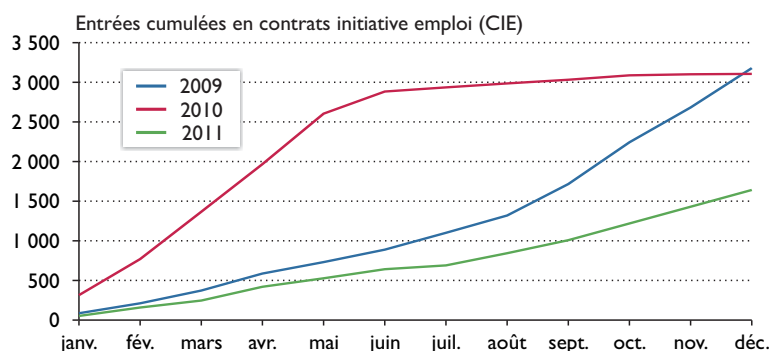


Source : Direccte Auvergne

## En 2011, les entrées en contrats d'alternance enregistrent un niveau record

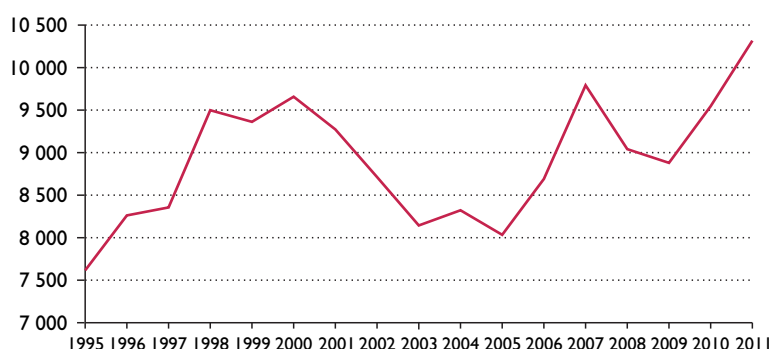
En 2011, 10 317 personnes sont entrées en contrat d'alternance. C'est 8,1 % de plus qu'en 2010 (9 546 entrées). L'augmentation des entrées concerne surtout les contrats de professionnalisation

### L'aide au secteur marchand en retrait



Source : Direccte Auvergne

### Les entrées en contrats d'alternance franchissent le seuil des 10 000 en 2011



Source : Direccte Auvergne

tion (3 750 soit + 33,3 % par rapport à 2010) alors qu'elle n'est que de + 5,1 % pour les contrats d'apprentissage (6 567). L'alternance apparaît désormais comme une variable d'ajustement pour les entreprises : en 2009, la baisse des contrats avait principalement affecté ceux de courte durée (moins d'un an) ; en revanche en 2010, puis en 2011, ce sont ces mêmes contrats qui portent la hausse des entrées. Les entrées en contrats de moins d'un an contribuent ainsi pour les deux tiers à la progression de 2011. Les entrées dans les contrats les plus longs (24 mois) ne représentent en 2011 que 5 % contre plus de 6 % en 2009 et 2010. À l'instar de l'intérim, les entreprises considèrent les contrats en alternance et principalement les contrats de professionnalisation comme un élément de flexibilité dans la gestion de leur main-d'œuvre. Les contrats en alternance consistent en l'alternance de périodes d'acquisition de savoir-faire en entreprise et de périodes de formation théorique dispensée en centre de formation ou par l'entreprise elle-même. En fonction de leur nature (apprentissage ou professionnalisation), les publics concernés diffèrent fortement. Ainsi, en 2011, les jeunes qui entrent en contrat d'apprentissage sortent pour 61 % du système scolaire. Les demandeurs d'emploi (5 %) ou les salariés (3 %) représentent une part marginale. De plus, bien que traditionnellement employés par les PME (60 %), la répartition des entrants par taille d'établissement se déforme au profit des établissements de 250 salariés ou plus.

En revanche, bien que les entrants en contrat de professionnalisation soient plutôt dans une démarche d'acquisition de compétence au sein de l'entreprise, en 2011, 37 % des entrants étaient auparavant le fait des demandeurs d'emploi et 24 % des salariés. Seuls 28 % des entrants sont issus de la formation initiale. ■

Benoît FONTAINE, Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

## Le contrat unique d'insertion (CUI)

Créé en décembre 2008, le contrat unique d'insertion (CUI) est déployé en métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il regroupe les contrats initiative emploi (CUI-CIE) du secteur marchand et les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) du secteur non marchand. Les contrats d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) et contrats d'avenir disparaissent.

### Une mesure pour l'emploi

À travers les aides à l'embauche qu'ils délivrent, l'État et les collectivités locales visent à promouvoir l'accès de personnes en besoin d'emploi au monde du travail, et à infléchir la sélectivité du marché. Le CUI regroupe désormais les aides qui constituaient le Plan de cohésion sociale de 2005. Il en reprend l'idée d'assortir la délivrance d'aides à l'engagement d'actions favorisant l'insertion durable des salariés.

Le CUI fait bénéficier d'une aide financière. Son montant et sa durée sont fixés localement par le Préfet de région. Cette aide se calcule en fonction d'un pourcentage du SMIC par heure travaillée, dans la limite de la durée légale hebdomadaire de travail. Elle ne peut excéder :

- 95 % du SMIC brut pour les embauches en CUI-CAE ;
- 47 % du SMIC brut pour les embauches en CUI-CIE.

Il fait également bénéficier d'exonérations de charges sociales. Ces exonérations concernent l'ensemble des heures rémunérées, dans la limite du SMIC et de la durée légale du travail (ou la durée conventionnelle si elle est inférieure).

# Les Dossiers

**D**e nombreux indicateurs économiques confirment que 2011 n'aura pas été une année de reprise de l'activité en Auvergne.

L'emploi salarié stagne et le marché du travail se dégrade légèrement.

Dans la construction, les mises en chantier progressent encore sous l'effet des permis de construire délivrés l'année précédente mais le nombre de logements autorisés se réoriente à la baisse. Dans les transports, le marché automobile poursuit son repli. L'année a été marquée par la fin de la prime à la casse et la réduction du bonus écologique. Dans l'agriculture, la production a moins souffert que prévu du profil météo atypique de 2011. Les effets de la sécheresse sur les résultats économiques ont été amortis par la bonne tenue des prix.

Enfin, la saison touristique est satisfaisante pour l'hôtellerie auvergnate mais plutôt morose pour les campings.